

Bureau de la métropole du 28 septembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

Date de convocation
14 septembre 2018

Conseillers en exercice
37

Président : M. François CUILLANDRE

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 28 septembre 2018 à 10 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE , Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE , Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, M D. CAP, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. F. JACOB, M. R. SALAMI, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

M. P. APPERE, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme I. GUERIN, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. B. SIFANTUS, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme B. ABIVEN, M. J-L. POLARD, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M. A. GOURVIL, Vice-Présidents.

, M. R. HERVE, Mme B. MALGORN, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

Mme G. ABILY, Conseillère déléguée.

B 2018-09-255 MISSION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE ET INNOVATION

ESC Force Ouest - Approbation d'un projet de convention financière entre Brest métropole et l'association ESC Force Ouest.

La rapporteure, Mme Rebecca FAGOT OUKKACHE
donne lecture du rapport suivant

MISSION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE ET INNOVATION – ESC Force Ouest - Approbation d'un projet de convention financière entre Brest métropole et l'association ESC Force Ouest.

EXPOSE DES MOTIFS

L'association ESC Force Ouest a été créée conjointement par la CCI métropolitaine de Brest et la CCI de région Bretagne en 2015 afin de poursuivre l'activité de l'école supérieure de commerce « Brest Business School » au sortir de « France Business School ».

L'arrivée du groupe Weidong comme administrateur majoritaire de l'association fin 2016 ouvre de nouvelles perspectives à l'école. Le groupe, originaire de Qingdao, contrôle en effet déjà la société Demos, leader européen de la formation professionnelle, fort d'implantations dans le monde entier, d'un réseau de 3 000 experts et de multiples ressources pédagogiques en présentiel et à distance. L'alliance de ces deux filiales du groupe Weidong permet de construire des combinaisons originales de parcours de formation certifiants et diplômants à la fois digitaux et internationaux.

La réalisation de ce nouveau projet passe dans les années à venir par :

- sur le champ de la conception pédagogique : la création de nouveaux programmes de formation liés au management touristique, à la traçabilité et la sécurité alimentaire, aux biotechnologies ;
- sur le champ de la diffusion des programmes : la digitalisation de programmes de formations pour permettre l'activité distancielle (mise à disposition d'un catalogue de programmes accessibles à distance à la rentrée 2018/2019) ;
- sur le champ de la recherche et de l'innovation : une structuration autour de 3 axes : mer et littoral, agri-agro-business, tourisme et développement territorial ;
- sur le champ de l'internationalisation : l'accueil et l'intégration d'étudiants étrangers, en particulier chinois.

Ce projet vient poursuivre les réalisations entrepreneuriales et industrielles liant déjà Brest et Qingdao ainsi que la Région Bretagne et la Province du Shandong.

Malgré ces nouvelles perspectives, Brest Business School doit conforter son modèle économique et relancer sa dynamique de recrutement. L'effectif actuel de l'établissement (site de Brest) se maintient à environ 330 étudiants, avec des spécificités relevées dans de récents classements concernant, notamment, la performance de l'école dans la formation par alternance.

Dans la continuité du soutien apporté depuis de nombreuses années, il est proposé d'attribuer à l'association ESC Force Ouest une subvention de 115 000 €.

Un projet de convention financière entre Brest métropole et l'association ESC Force Ouest, joint en annexe, vient préciser les modalités de versement de cette participation.

DELIBERATION

En conséquence, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les termes de la convention financière entre Brest métropole et l'association ESC Force Ouest, d'autoriser le Président, ou son représentant, à la signer et d'autoriser le versement de la subvention correspondante.

Avis commissions :

Avis de la COMMISSION ATTRACTIVITE-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE-EMPLOI-SOLIDARITE : FAVORABLE A L'UNANIMITE

Décision du Bureau de la métropole :

ADOPTE A L'UNANIMITE